



Colle hybride, pour le collage de parquets, sans isocyanate, sans solvant. Colle monocomposant, à base d'élastomère hybride pour le collage des parquets en bois massif ou contrecollé.

SPÉCIFICATIONS

Poids spécifique :	1,65 g/cm ³
Consommation :	De 1 200 g/m ² à 1 400 g/m ²
Température d'application :	+ 15°C à + 40°C
Temps de formation de peau :	≈ 70' (+23 °C, +50% H.R.)
Vitesse de polymérisation :	≥ 3 mm / 24 h (+23 °C, 50% H.R.)
Ouverture à la marche :	Après 24h
Prise définitive :	Après 48h
Ponçage et vernissage :	Après 72h
Conservation :	≈ 18 mois dans l'emballage d'origine non ouvert et à l'abri de l'humidité
Seau	3 poches aluminium de 5 kg par carton / 40 cartons par palette

Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions spécifiques de chantier : température, ventilation, absorption du support et du revêtement posé.

DOMAINES D'APPLICATION

Destination d'utilisation

Pour collage de parquets (toutes essences de bois, y compris les bois exotiques, même gras, et bois traités thermiquement), en bois massif jusqu'à 180mm de largeur et parquets multicouches. Pour les contrecollés allant jusqu'à 260 mm de largeur.

Colle adaptée à la pose des parquets sur sols chauffants (collage en pleine surface obligatoire dans le respect des normes).

Colle Pro by Soboplac est très facile à appliquer à l'aide d'une spatule crantée de type TKBB15(dentures de 4mm). Sa tenue des sillons est excellente.

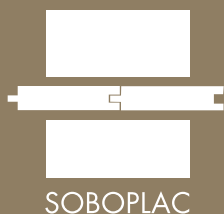
Consommation estimative 1.2 à 1.4kg/m2.

AVERTISSEMENT

- Produit à usage professionnel
 - Conserver dans un local aéré à une température maximum de +30 °C
 - Consulter la fiche de données importantes et la méthode de pose
- Pour tout complément d'information, veuillez-vous adresser à notre service technique: support-technique@soboplac.com

TESTS

Test d'émission COV total selon GEV.
Emissions de VOC après 10 jours inférieures à 500 µg/m3



Retrouvez tous nos parquets et accessoires sur
notre site internet www.soboplac.fr

MÉTHODE DE POSE

Préparation des supports

Le support et sa préparation doivent être conformes aux exigences du DTU 51.2 (NFP 63-202).

Le support doit être sec, cohésif, propre, homogène (exempt de particules non ou peu adhérentes, de laitance friable, de rouille, de bitume, de silicone, d'anciennes colles, de graisse, de produits d'entretien)

Le support ne doit pas présenter de parties saillantes. Le support doit être dépoussiéré par aspiration pour être exempt de poussière. Le dallage ou le plancher ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées ou infiltrations d'humidité sous quelque forme que ce soit. Pour les dallages béton sur vide sanitaire, sur terre-plein ou dalle portée, il est recommandé de mettre en œuvre une barrière anti-remontée d'humidité adaptée, (cuvelage ou couche anti-capillarité selon le cas). Le défaut de planéité des supports ne doit pas être supérieur à :

- 1 mm de flèche maximale sous le réglet de 20 cm
 - 5 mm de flèche maximale sous une règle de 2 m
- La siccité du support doit être contrôlée à l'aide d'une Bombe à Carburé. Les humidimètres à pointe ou à contact peuvent être utilisés à titre d'orientation.

L'humidité maximale du support doit être :

- 3% H.R. pour un sol à base de liants hydrauliques
- 0,5 % H.R. pour une chape à base de sulfate de calcium et sur sol chauffant.

Pour les parquets massifs de grandes dimensions, planches longues, larges et épaisses, afin de garantir la durabilité du collage, portez une attention particulière à la mise en œuvre. Pour assurer un bon contact entre la colle et le parquet, appliquez une plus grande quantité de colle et effectuez une phase de préchargement (25 à 30 kg pour 4 m²) afin d'assurer un contact parfait entre le parquet et le support jusqu'à complète polymérisation de l'adhésif. Pour une pose sur sol chauffant, le séchage naturel du support doit être complété par une mise en température de l'installation de chauffage et son maintien pendant au moins trois semaines avant la pose du parquet. Le chauffage doit être interrompu 48 h avant l'application de l'enduit de lissage et la pose du parquet (prévoir un chauffage d'appoint). L'installation de chauffage ne doit être progressivement remis en route qu'une semaine au moins après la pose du parquet.

L'humidité maximale des supports pour pose sur sol chauffant doit être de 0,5 % H.R.

Pour la préparation des supports vulnérables ou trop humides, jusqu'à 5% C.M au maximum, il sera nécessaire d'appliquer une résine organique certifiée.

Elle augmentera l'imperméabilisation du support pour le

rendre prêt à poser, L'humidité du support devra être bien vérifiée avant la pose).

Application

Conformément au DTU 51.2, la température des locaux, du support (dalle) et de la colle doit être au minimum de +15 °C lors de la mise en œuvre et pendant toute la durée de polymérisation de la colle. Dans le cas d'une pose sur sol chauffant: Respecter les impératifs relatifs à cette pose: montée en température progressive durant 3 semaines, pose du parquet sur sol chauffant éteint, attente d'une semaine et, réactivation du chauffage durant une semaine (et ceci quelle que soit la température extérieure). La mise en œuvre ne peut se faire que si l'air ambiant est à un état hygrométrique compris entre 45 et 65 %. L'humidité et la température du lieu de stockage des parquets devront être identiques à celles des locaux où ils seront mis en œuvre. Le parquet sera acheminé dans la pièce de destination finale au minimum 3 jours avant la pose. Respecter les règles de pose du DTU 51.2 et les recommandations du fabricant de parquet. Utiliser des calles afin de respecter les joints périphériques (8 mm minimum et 0,15% des plus grandes dimensions à couvrir). Les éléments de parquet ne doivent pas se trouver en contact avec les maçonneries ou tout obstacle fixe. Ouvrir l'angle de la poche aluminium et verser de la colle sur le support. Refermer la poche en la pliant sur elle-même tout en chassant l'air. À l'aide d'une spatule crantée type TKBB15 (dentures de 4 mm) tenue perpendiculairement au sol, encollée une largeur maximum d'environ 50 cm x 2 ml pour faciliter le travail de pose et le marouflage du parquet. Le parquet doit être posé sur la colle fraîche avant la formation de peau de la colle. A défaut, éliminer la colle ayant fait la peau et appliquer de la colle fraîche. Maroufler les lames de parquet pour bien écraser les sillons de la colle et obtenir un bon transfert sur l'envers des lames. Serrer les lames à l'aide d'une cale à frapper, d'un maillet en caoutchouc et utiliser parfois un tire-lame. Il est nécessaire de mettre du poids sur les lames de parquet fraîchement collées jusqu'au séchage complet de la colle.

Nettoyage

Nettoyer les outils, les mains et les débordements de produits frais à l'aide de lingettes nettoyantes. Le produit polymérisé s'élimine par friction manuelle.

La mise en service des locaux doit se faire minimum 48 h après l'application. Le temps de séchage dépend de la température, de l'humidité ambiante et de la porosité du support.



Retrouvez tous nos parquets et accessoires sur
notre site internet www.soboplac.fr